

## Article R4532-80 du Code du travail

Date de mise à jour : 27 Septembre 2022

### Notre analyse

Le CISSCT est composé :

- du coordonnateur SPS ;
- du maître d'œuvre désigné par le maître d'ouvrage ;
- des représentants de chaque entreprise intervenante sur le chantier.

Chaque entreprise est représentée par le chef d'entreprise ou son représentant habilité (qui a effectivement un pouvoir décisionnel lors des votes) et un salarié présent sur le chantier désigné par le CSE, ou à défaut par les membres de l'équipe appelée à intervenir sur le chantier.

A noter, les entreprises qui occupent sur le chantier moins de dix travailleurs pendant moins de quatre semaines, et qui ne réalisent pas de travaux à risques particuliers mentionnés dans l'arrêté du 25 février 2003, n'ont pas l'obligation d'être représentées au CISSCT.

Les salariés désignés membres du CISSCT disposent du temps nécessaire, rémunéré comme du temps de travail, pour assister aux réunions du collège, peu importe le temps nécessaire au bon déroulement des réunions. Les opinions qu'ils peuvent émettre à ce titre, dans l'exercice de leur fonction au sein du CISSCT, ne peuvent être retenues par leurs entreprises pour prononcer une sanction ou un licenciement à leur encontre.

## Article R4532-80 du Code du travail

Pendant la durée de son intervention sur le chantier, chaque entreprise est représentée au collège interentreprises par :

1° Le chef de l'entreprise ou son représentant habilité à cet effet ;

2° Un salarié effectivement employé sur le chantier, désigné par le comité social et économique ou, en son absence, choisi par les membres de l'équipe appelée à intervenir sur le chantier.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Qu'est-ce qu'un CISSCT ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



J'interviens avec un effectif de 15 salariés pendant deux jours sur un chantier comportant un CISSCT. Suis-je obligé de participer aux réunions du CISSCT ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Un groupement d'entreprises peut-il être représenté uniquement par son mandataire lors des réunions des CISSCT ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)